



UNAPEDA

0820 26 04 01

Siège administratif

5 rue de Kervezennec
29200 BREST

Email : contact@unapeda.fr

Site Internet :

www.unapeda.asso.fr

Madame, Monsieur,

Chaque année, vos dons permettent à l'UNAPEDA de répondre à l'attente des parents d'enfants sourds et malentendants : accueil, formation, information, défense de leurs intérêts.

Les Journées Familiales sur le thème de « famille et surdité » ont réuni une centaine de participants (parents d'enfants sourds et professionnels)

Elles ont eu lieu à Granville dans la Manche et ont permis d'aborder d'une part les répercussions sur la vie familiale de l'arrivée d'un enfant sourd et d'autre part de faire le point sur la loi de février 2005.

L'UNAPEDA a renforcé son réseau et compte plus de 20 associations, représentant plus de 1 200 familles adhérentes, réparties sur 10 régions en métropole et 3 DOM.

Vous lirez un aperçu de nos activités et de nos projets au dos de ce document ../.

Nous vous remercions pour votre générosité.

Le Président
Michel Kerdiles

Vos dons vous donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % de leur montant pris dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable (au-delà, report sur les 4 années suivantes).

Ainsi si vous donnez 100 €, votre don ne vous coûtera que 34 €.

A réception de votre paiement, un reçu fiscal vous sera envoyé dans les meilleurs délais. Le reçu vous servira comme pièce justificative de votre don au moment de l'établissement de votre déclaration de revenus.

-----X-----

Oui, je soutiens les actions de l'UNAPEDA
et je fais aujourd'hui un don :

Nom _____

Adr _____

C.Pos _____ Ville _____

Email _____

Tél _____ Fax _____

_____ €
Date : ___/___/___
Signature :

Renvoyer le coupon daté et signé, accompagné de votre don par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'UNAPEDA :

UNAPEDA
5 rue de Kervezennec
29200 BREST

Siège social : UNAPEDA, 30, allée Robert Desnos 77420 Champs-sur-Marne

Faire un don à l'UNAPEDA - Année 2008

Qui sommes-nous ?

L'UNAPEDA (Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs) a été créée le 13 mars 2004 pour répondre à la demande des parents et des associations pour la mise en place des services nécessaires aux enfants sourds.

L'UNAPEDA compte plus de 20 associations, représentant plus de 1 200 familles adhérentes, réparties sur 10 régions en métropole et 3 DOM

Quelques unes de nos actions :

- L'information et la formation des parents
- l'accompagnement scolaire principalement à travers les SSEFIS (Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire),
- les pôles de soutien à l'intégration des étudiants,
- les réponses en emploi, formation professionnelle et dans la vie sociale en général.
- Assurances prothèses

FORMER

Parents

Journées Familiales à Granville (plus de 100 participants)

Professionnels

3 stages pour les Interfaces de Communication à Paris Nantes et la Grande Motte

Préparer l'avenir

L'UNAPEDA s'est engagé dans une réflexion pour la reconnaissance du métier d'interface de communication

COMMUNIQUER

Tél Indigo 08 20 36 04 02

Unapeda Infos

Internet :

<http://www.unapeda.asso.fr/>

Le numéro est ouvert depuis février 2005.

Il répond aux questions des parents et des professionnels : du lundi au jeudi de 14 à 17h le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

UNAPEDA Infos est publié chaque trimestre à 1 500 exemplaires auprès des donateurs, des adhérents et des associations

Plus de 10 000 consultations par mois depuis sa mise en ligne.

Une mise à jour qui colle à l'actualité avec des articles références pour de nombreux organismes publics et privés.

En 2009,

nous préparons :

- **pour les familles** : des journées familiales à Saint Hilaire de Riez
- **pour les Professionnels** : formations au métiers d'interfaces de communication
- **En direction des familles et des professionnels** un colloque à Nantes « surdité et nouvelles technologies »
- La poursuite de l'effort de **communication** à travers l'enrichissement du site internet et la parution de l'UNAPEDA -INFOS.
- L'Unapeda participe également au travail de la HAS (**Haute Autorité de Santé**) concernant les bonnes pratiques de prise en charge des enfants sourds de 0 à 6 ans

A ces actions portées directement par l'union s'ajoutent celles mises en œuvre par les associations affiliées ouvertes aux adhérents et professionnels du réseau.